

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu de la réunion « Création d'une Plateforme des Associations » du jeudi 26 septembre 2019

Maître d'ouvrage

FERNANDEZ Laetitia - Coordinatrice du PCDR.

Présents

Denis Béatrice, Ingels Yves, Lamboray Jean-Louis, Nys Marthe, Pierre Bernadette, Smolders Vincent, Theys Caroline, van Duyse Dominique.

Ordre du Jour :

1. Introduction de la réunion
 - 1.1.1 Présentation du PCDR
 - 1.1.2 Présentation de la Fiche « Création d'une Plateforme des Associations »
 2. Définition des objectifs
 3. Suite au projet
 4. Divers
-

1. Introduction de la réunion

Présentation du PCDR et de la fiche projet « Création d'une Plateforme des Associations » par Laetitia Fernandez.

1.1 PCDR : Programme Communal de Développement Rural

Un PCDR est un programme de 10 ans (2012 – 2022) pour le développement rural de la commune réalisé* par les citoyens en collaboration avec l'administration communale.

Remarque : Le mot *réalisé* donne l'impression que le citoyen est au pied d'œuvre dans la réalisation des projets (comme le maçon). Le mot *conçu* semble plus approprié.

Concrètement, le programme a été élaboré par les citoyens en réunions citoyennes et a été approuvé par l'administration communale et la Région Wallonne en 2012.

Le Programme est composé de 43 projets, répartis en 3 lots selon l'ordre de priorité. Chaque projet est défini dans une «Fiche Projet» que l'on peut retrouver sur <http://www.pcdr.grez-doiceau.be/presentation-des-projets-du-pcdr-de-grez-doiceau-1>

C'est la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée de 30 membres (citoyens + quart communal représenté), qui fait le relais avec les citoyens, suit les projets et prend les décisions. Même lorsque le projet est élaboré en réunions avec des citoyens non-membres de la CLDR, le projet est approuvé au fur et à mesure par la CLDR.

Une fois le projet élaboré, l'administration communale s'occupe du suivi administratif avec la Région wallonne pour débloquer les fonds progressivement selon l'avancée du projet. La Région wallonne finance les projets à hauteur de 60 à 90 % et la commune finance le reste.

Pour plus de précisions, voir le power point ci-joint.

1.2 Projet « Création d'une Plateforme des Associations »

Objectif du projet :

« Fédérer les associations existantes pour mieux communiquer et mieux informer »

Étapes de la Fiche Projet :

- Contacter toutes les associations pour connaître leurs attentes
- Créer un comité regroupant les représentants de différentes associations
- Etablir une charte de fonctionnement de la Plateforme
- Développer un site internet et visuel commun

Pour plus d'informations, voir la Fiche Projet ci-joint.

2. Définition des objectifs :

Tour de table des participants. Identification des besoins et attentes des participants/associations :

- Besoin de publicité
- « Savoir que ça (l'association) existe »
- Fédération de bénévoles communs
- Mutualisation de matériel (lien avec le projet « Pécrot Demain »)
- **Agenda commun**
 - Noter le nom du responsable de l'évènement
 - Attention à la logistique (ex : suffit de remplir un formulaire)
 - Utile pour les citoyens mais aussi pour les associations pour éviter les concurrences
- **Meilleure visibilité pour les locations de salles :**
 - Présentation des salles communales et non-communales à louer
 - Possibilité de voir les disponibilités des salles
- Informer sur des services citoyens. (Ex : Tandem avec des malvoyants)
- Inciter les collaborations
- Capsules vidéos présentant les nouvelles positives
- **Centraliser les informations**
- Faciliter le Réseautage

En rouge = Les attentes / besoins qui ont été soulignés car partagés par tous.

3. Suite au projet

L'ensemble des associations n'ayant pas été informées de la réunion, il se peut que l'état des lieux actuel ne reflète pas les attentes de toutes les associations. L'objectif est donc de consulter les autres associations et de leur proposer de se joindre au groupe pour l'élaboration du projet.

- Proposition d'une boîte à idées lors du souper des présidents des associations le 8 novembre 2019 (Caroline).
- Envoi d'un email aux associations avec : (Laetitia)
 - o Le résumé des attentes identifiées par le groupe
 - o Leur demander s'ils ont d'autres attentes ou suggestions
 - o Leur proposer de se joindre à nous s'ils ont envie de s'impliquer dans le projet (mettre une description du projet en pièce jointe).
- N'ayant pas encore d'annuaire des associations, il est préférable que chacun transfère cet email à toutes les associations qu'il connaît.
- **Prochaine date : 19 novembre 2019 à 20h**

4. Divers :

- Beaucoup d'habitants de Pécrot sont présents avec une forte volonté de travailler sur le projet « Sécuriser la liaison entre Bossut et Pécrot » du PCDR. Laetitia va demander à la CLDR s'ils sont d'accord qu'on lance ce groupe de travail.

Merci pour votre lecture !

<p>Personne de contact : Laetitia Fernandez 010 84 83 41 Laetitia.fernandez@grez-doiceau.be</p>
--